

	<b>Séjours Familiaux / VACAF</b>
<b>Description</b>	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre un départ en vacances en résidence de plein air à des familles aux revenus modestes ;</li> <li>- Mettre à profit cette période pour développer et/ou conforter les relations intra-familiales ;</li> <li>- Prolonger, si possible, l'opération en niveau territorial par des opérations collectives à définir avec les partenaires opérateurs.</li> <li>- Que ce soit pour la location d'un emplacement camping, bungalow, chalet, gîte, avec ou sans pension.</li> </ul>
<b>Bénéficiaires / Conditions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Famille, parents proches, camarades des enfants, tierce personne ;</li> <li>- QF &lt; à 850 €.</li> </ul>
<b>Montant</b>	<p>Participation familiale : réévaluée chaque année.            En 2012, forfait 110 € par séjour (quelque soit le nombre de participants) + caution montant variable en fonction des séjours.</p>
<b>Procédure</b>	<p>Prendre contact pour examen de la situation individuelle du demandeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- avec les partenaires relais de la Caf sur le département lotois (Centres sociaux, associations d'animation locale) ;</li> </ul> <p><u>Ou</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- avec la Caf qui orientera en fonction du lieu d'habitation.</li> </ul> <p>La Caf se charge de l'envoi de l'ensemble des pièces constitutives du dossier aux organismes de séjours.</p>
<b>Pièces justificatives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dossier d'inscription spécifique à remplir par la famille ;</li> <li>- Justificatif du Quotient familial Caf.</li> </ul>
<b>Paiement</b>	<p>Par chèque.            Possibilité pour la famille de demander un prêt social auprès de la CAF, à titre exceptionnel, pour financer le séjour.</p>